

Assemblée générale du ski club de La Chapelle d'Abondance



Le vendredi 5 octobre 2018, le ski club de La Chapelle d'Abondance a tenu son assemblée générale dans la salle voûtée située sous l'office de tourisme. Environ une vingtaine de parents était présent pour écouter les différents intervenants du comité.

M. Benoît Gurliat, président, a remercié les enfants du club, les parents, le comité, les entraîneurs, M. Bruno David-Rogeat, président du ski club de Châtel, et les représentants du conseil municipal, M. Bernard Maxit, maire, et M. Gérard David-Cruz, 1er adjoint. Le président a souligné la subvention municipale de la mairie qui permet au club d'exister, et il a insisté sur les deux objectifs principaux du club qui sont, d'une part, le désir d'emmener le plus loin possible les jeunes dans la compétition, et, d'autre part, d'en emmener le plus possible vers le moniteurat.



Le club de La Chapelle d'Abondance accueille pour cette nouvelle saison un peu plus de 70 licenciés, soit 13% de plus que la saison dernière. Malgré le recrutement d'un nouvel entraîneur, M. Maxime Favre, et la présence 4 autres entraîneurs, il n'est pas possible d'accueillir plus de licenciés. Si le dynamisme du club a été souligné par M. Bernard Maxit, ce dernier a aussi fait remarquer que 50% des licenciés n'étaient pas originaires de la Chapelle d'Abondance. La priorité a donc été donnée aux jeunes de la commune et un système de prix différents, en fonction du lieu de résidence, a dû être mis en place pour cette nouvelle saison. M. Guillaume Bovard, trésorier du club, a fait le bilan financier pour la saison 2017-2018. Le résultat, certes négatif, de -1458€ n'est pas catastrophique et est meilleur que la saison précédente. Le club peut compter sur la subvention de 19000€ de la municipalité, sur les Snow-Risk pour 15000€, sur les manifestations 7600€ et sur les partenaires 6100€.



Concernant les manifestations, le président a lancé un appel aux parents pour aider lors des différentes animations comme le concours bûcherons, le loto, les courses de ski... et pour aussi avoir la gentillesse de répondre aux mails envoyés par la secrétaire du ski club. Sans ces recettes provenant des différentes animations, il faudrait augmenter le prix des inscriptions.

Concernant les activités du club, une réunion aura lieu avant la mi-octobre afin de préparer la saison, la répartition des groupes avec les entraîneurs, les stages d'automne... M. Bernard Cettour a signalé que les informations seraient envoyées rapidement par mail après cette réunion. Pas de modifications notables pour le calendrier des courses mis à part la finale des U12 qui se déroulera à Châtel.

Résultats des élections du tiers sortant :

Sont réélus pour 3 années : M. Eric Grillet-Aubert, Mme Déborah Grillet et M. Bertrand Guffroy

Ont été élus au sein du comité : Mme Fabienne Favre-Margot et M. Fabrice Trombert